

# FORCE OUVRIÈRE

ORGANE OFFICIEL DE LA C.G.T.F.O.

## 1.435 délégués fondent la C.G.T.F.O.



### Le syndicalisme français renaît

On ne sait exactement ce qui l'emportait, de l'enthousiasme ou de l'émotion, chez les délégués des syndicats, des Unions, des Fédérations, chez les vieux militants confédéraux qui présidaient les séances de ce congrès ou intervenaient dans le débat. On est sûr, en tout cas, que ces deux sentiments imprégnaient les effets de logique et de raisonnement qui charpentaient les causes défendues. Et lentement, cheminant vers l'apothéose des fins de journées, la ferveur retrouvée dans cette communion des esprits pénétrait le Congrès, s'infiltrait à travers les groupes. Car, on peut en convenir, dans l'immense salle de la Mutualité, ces congressistes, alignés à leurs tables et réunis devant les étiquettes de leurs métiers, avaient abordé les quarante-huit heures de travaux, de discussions et d'études avec au moins l'apparence d'hommes sortis récemment d'un cauchemar. Il semblait, oui, aux premiers moments de ces débats, que le souvenir des mornes assises tenues dans le faux appa'at depuis la libération, que la marque des controverses inutiles, l'amertume des défaites sans gloire, continuaient de peser sur les épaules des militants jeunes et vieux.

Il fallut attendre, mais l'espoir ne fut point déçu. Comme il sied à des manifestations sans orchestre, comme il convient à des hommes qui méprisent les acclamations commandées, la chaleur et le succès s'intensifièrent en même temps que la réflexion se faisait plus

Nous sommes au service  
des travailleurs pour le mieux-être  
et la paix mondiale

profonde au cœur des militants. Retrouver la liberté de prononcer certains mots, de revaloriser des formules éprouvées, retremper son corps et son esprit au feu de la défense des valeurs humaines, sentir avec soi toute une foule d'hommes qui représentent des masses d'hommes, procurent l'émoi qui étirent avant d'exalter. Il fallait, c'est vrai, se remettre dans un climat nouveau et après s'y être placé soi-même, établir avec le voisin, avec tous, la liaison. Ce qui fut fait.

AUJOURD'HUI, bon nombre des congressistes sont déjà rentrés chez eux. De ces deux journées complétées par le Comité National, ils ont emporté, outre la matière des résolutions écrites noir sur blanc, la sensation physique et morale indéfinissable mais si étrangement enivrante que procure la solidarité syndicale confédérale. Retournés à leur existence de tous les jours, au combat incessant hérissé de difficultés, les militants de la C.G.T.F.O. savent que, désormais et eux-mêmes, ils ont jeté les fondements d'un renouveau qu'il leur faut insuffler aux adhérents, aux

hésitants, aux égarés aussi, mais ce renouveau, cette multitude de tâches qui le conditionnent et le façonnent, ils savent également qu'ils l'impulsent ensemble, unis dans une commune ardeur, au coude à coude des syndicats fédérés, des départements unifiés, des unions et des Fédérations confédérées. Et cela compte, et cela pesera lourdement sur le plateau des intérêts ouvriers, de la liberté et de la paix. Il y a quatre mois, notre mouvement qui voulait sauver le syndicalisme unifié, sauvait la démocratie; aujourd'hui que le

machivélisme et l'aveuglement nous ont fait retourner à la nudité des installations matérielles, mais également à la source profonde de notre mouvement ouvrier, la Confédération Générale du Travail peut revivre, renaitre des abîmes où les fossoyeurs voulaient l'enfouir. Planalent sur ce Congrès le passé glorieux du syndicalisme français et la gloire de ses réalisations dont chacun voudrait revendiquer maintenant la paternité. L'heure est venue de restituer ce qui avait été usurpé: le nom, la vertu, les biens moraux de

cinquante années de luttes ouvrières.

SE penchant sur le passé, les anciens ont retracé l'histoire des luttes ouvrières; tournés vers l'avenir et reliant avec eux les maillons de la chaîne, ils ont indiqué à ces centaines de jeunes hommes la route qui assure la pérennité des conquêtes et conduit à de nouvelles satisfactions. Nous sommes sûrs également, que les délégués étrangers, pleins de l'immense espoir rendu concret sous leurs yeux, mesureraient cette force mise au service de la paix.

C'en est bien fini des sarcasmes, des calomnies ou tout au moins de leur portée. Maintenant, le dénigrement, le mensonge ont cessé de payer. La lutte continue, mais le syndicalisme français qui a retrouvé son visage, va parler, tête haute, au pays et au monde.



#### CE NUMERO CONTIENT :

Le compte rendu complet des travaux du Congrès Confédéral et du Comité National

# XXXIII<sup>e</sup> Congrès corporatif



Camarades, ce Congrès a un objet précis. Deux questions seulement figurent à l'ordre du jour : celle de la structure à donner à notre organisation, et la question, non moins importante, de l'orientation syndicale de notre Centrale.

Vous l'avez remarqué, l'ordre du jour du Congrès ne comporte pas de rapport moral. Vous en devinez les raisons : il n'en est pas dans une organisation naissante. Pourtant, mes camarades du Bureau et de la Commission administrative m'ont demandé de bien vouloir faire, à l'ouverture de ce Congrès, une manière d'exposé introductif sur la situation actuelle de notre Confédération. Il faut qu'il soit dit, pour ceux qui sont ici, et pour l'histoire sans doute, pourquoi et comment nous sommes aujourd'hui ici.

Les événements, camarades, vous sont certainement déjà connus, vous les avez tous vécus. Il suffira sans doute de les rappeler. Nous sommes ici pour organiser notre Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, née de la scission de décembre dernier. Cette scission, mes camarades, est la troisième intervenue dans le mouvement syndical. Si je retraçais l'histoire du syndicalisme ouvrier, je serais dans la position de rappeler qu'une scission s'est déjà produite en 1921, de rappeler qu'une manière de scission, une large faille en tout cas, s'est produite en 1939 et que la scission de 1947 est la troisième du genre. Je dis bien : la troisième du genre, car toutes ces scissions, celle de 1921, celle de 1939 et celle de 1947 se réfèrent à des causes internationales : à des situations internationales. Vous le savez, vœux et jeunes militants qui êtes dans cette salle, que les remous qui ont secoué notre syndicalisme de 1921 n'avaient pas d'autre origine certaine que les relents venus jusqu'ici de la révolution d'octobre 1917 créant la Russie soviétique.

Je rappelle également que la scission de 1939 a trouvé son origine, et, sans doute, sa justification, dans la signature du pacte germano-soviétique, qui a précédé de quelques jours, de trois jours seulement, l'investissement de la Pologne par les armées hitlériennes. Quant à la scission de 1947, vous n'en doutez point, elle est le fruit fatal de la reconstitution du Komintern.

Pourquoi ces événements internationaux sautent-ils de cette façon notre syndicalisme français ? C'est très simple, c'est que, voyez-vous, notre unité, celle que nous avons reconstituée

bien, notre organe *Force Ouvrière*, qui n'était, d'ailleurs, que la continuation, sous un nom à peine modifié, d'un journal qui, déjà, avait mené une première œuvre de résistance sous l'occupation de résistance à cette déviation du syndicalisme qu'était la Charte du Travail. Notre journal *Force Ouvrière* a été le noyau de cette liaison, le premier moyen. Il s'est avéré insuffisant, bien entendu, parce qu'il fallait pénétrer plus à fond l'organisation syndicale. Et c'est alors que nous avons pris la décision, sachant bien que nous étions en contradiction formelle avec les statuts de la C.G.T., de créer nos groupes « Force Ouvrière ». Mais, camarades, si nous étions en contradiction formelle avec les statuts, il convient de remarquer que le préambule auquel je fais allusion ne condamnait pas simplement comme fractions les fractions qui pouvaient être minoritaires. Le fait d'être une majorité, quand elle est artificielle, c'est tout de même imposer la volonté d'une fraction. (Applaudissements.)

En fin de l'année 1947, dans les semaines qui ont précédé la scission, nous sentions venir des événements décisifs. Nous pensions que cette crise serait salutaire, qu'enfin les camarades abusés se rendraient compte de la voie

faide américaine à l'Europe, et plus singulièrement sur l'aide américaine à la France. Les majoritaires décidaient de rejeter cette aide, sans plus d'examen. Nous, nous disons, conscients de la situation de notre pays : « Une aide étrangère est nécessaire, nous l'acceptons. Toutefois, nous la refuserions si elle devait avoir pour conséquence d'apporter quelque atteinte que ce soit à notre indépendance nationale. »

En fait, mes chers camarades, c'est là-dessus que nous nous sommes fortement bagarrés au dernier Comité Confédéral National. Voyez-vous, si les choses ont pris cette allure, si elles ont pris, pour nous et pour notre pays, cette importance, c'est parce que nous avons, nous Français, la particularité d'être situés géographiquement au point de rencontre de deux zones d'influence : la zone d'influence du bloc de l'Est et la zone d'influence du bloc de l'Ouest. Nous sommes, j'ose cette image, un peu à cheval sur un nouveau mur de l'Atlantique. On se dispute nos bons grâces et notre appui. D'autre part, réfléchissons-y, nous sommes également placés, et ceci n'est plus malheureux, mais heureux, au point moyen de la façon dont on conçoit la vie sociale, et vers les horizons de l'est, d'une part,

## NOUS CONTINUONS

affirme R.

SECRETAIRES

au cours de  
coupé d'app  
enthousiastes

dans laquelle la majorité voulait les conduire. Nous avons pensé que nos amis réagiraient et, d'accord avec nous, feraient l'effort nécessaire pour reconquérir la C.G.T., ou, plus exactement, pour la rendre aux syndicats pour lui rendre son véritable visage. Nous n'avons pas voulu agir seuls. Nous avons décidé de réunir en une Conférence nationale les groupes « Force Ouvrière ».

La première Conférence nationale « Force

et vers les horizons de l'ouest, d'autre part. Nous sommes très fortement attachés à notre démocratie, démocratie imparfaite, mais convenons tout de même qu'elle nous apporte quelque chose.

Durant le Comité confédéral national, souvenez-vous en également, la grève se déclencha à Marseille, pour une cause d'ailleurs extrêmement banale : l'augmentation du prix des transports urbains. Est-ce que le Comité confédéral national a pris position à l'endroit de cette grève ? Non. Il a décidé de consulter, non pas à propos de la grève elle-même, mais à propos de la situation ouvrière dans son ensemble, de l'état de la condition ouvrière, il a décidé de consulter non seulement les organisations syndicales, mais tout le monde. Et nous, minoritaires du C.C.N., nous avons dû élever une protestation contre cette façon qu'on avait de concevoir la souveraineté du syndicalisme. Et puis la grève s'est étendue, elle a gagné, vous le savez, très fortement toute la région marseillaise, elle a gagné les métaux dans la région parisienne, elle a gagné les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, elle a gagné et paralysé partiellement les transports.

Est-ce que le Bureau confédéral a donné l'ordre de grève ? Pas du tout. Il s'en est remis purement et simplement à un comité dont la présidence avait été donnée à Arrachard. Et, alors, lorsqu'on nous accuse d'être des briseurs de grève, où est la vérité ? Où est la vérité, puisque l'organisation syndicale n'a jamais donné l'ordre de grève ? Nous nous sommes contentés de dire que la grève intéressait au premier chef ceux qui devaient la faire et qu'il fallait consulter les camarades par vote à bulletin secret. Voilà quelle a été notre position à cet endroit.

Mes chers camarades, il est certain que cette grève pouvait avoir un support économique. Il est non moins certain, et vous n'en doutez pas, qu'elle avait un objectif politique. Et c'est parce que les travailleurs sentaient que cette grève avait un objectif politique qu'ils n'ont pas été, dans leur majorité, pour la grève. La grève ne pouvait s'étendre, le but visé ne pouvait être atteint. C'est alors que l'ordre a été donné de « durcir » la grève. Et vous savez bien quels incidents fâcheux, déplorables, en ont résulté. Vous savez bien que des camarades travailleurs appartenant, les uns et les autres, à la même organisation, se sont heurtés en certains endroits, à propos de cette grève vou-

lue tout simplement par une fraction de la C.G.T. Le résultat ? Il a été piteux. Le résultat, du point de vue que j'expose aujourd'hui, il a été que les syndiqués ont quitté en masse l'organisation syndicale. C'est par dizaines de milliers, c'est par centaines de milliers que les défections se sont produites dans les rangs de la C.G.T. L'explication qu'ils en donnaient, elle était brutale, ils disaient : nous ne voulons plus porter notre cotisation à une organisation syndicale au service d'un parti politique.

Et nous, camarades, il nous fallait aviser. Nous avions défini une tactique dont nous pensions qu'elle valait la peine d'être jouée : arracher l'organisation syndicale, dans sa totalité, à l'emprise d'un parti politique. (Applaudissements.) Mais pour cela, il eût fallu que nous soyons entièrement d'accord et tous présents. Ces défections, ces départs nous ont conduits à reconsidérer la question. Nous avons convoqué la Conférence nationale des groupes Force Ouvrière, celle qui s'est tenue à Paris, les 18 et 19 décembre dernier. A sa majorité, cette conférence a pris les décisions que vous savez et dont je me permets de vous rappeler l'essentiel.

Ici, R. Bothereau donne lecture au Congrès de la résolution qui a donné naissance à notre Confédération.



Notre « sauvage », O. Capocci, avec Gyssse et Zébert, à la table des employés.

en 1936, et puis sous l'occupation ensuite, notre unité n'a pas été totale. Elle n'a pas été une unité de cœur, elle a été une manière de juxtaposition, de cohabitation entre des éléments ayant foncièrement une conception différente de ce que doit être et de ce que peut être un mouvement syndical. Pour nous, anciens confédérés, anciens minoritaires de la C.G.T., pour nous syndicalistes Force Ouvrière, le syndicalisme est une fin en soi. Pour nous, le mouvement syndical doit se déterminer lui-même et se déterminer lui seul, en dehors de toute influence politique et jamais pour servir les intérêts d'un parti politique.

Pour d'autres, pour ceux que nous avons quittés, le mouvement syndical est un moyen, ce n'est pas une fin. Pour eux, le mouvement syndical est un mouvement accessoire et un mouvement subordonné. Pour eux, ce doit être et ce ne peut être qu'un levier mis aux mains de leur parti politique. Pour nous, le syndicalisme est un mouvement majeur, pour eux, le syndicalisme est un mouvement mineur. Et c'est pourquoi notre unité, aussi apparente a-t-elle été, a été soumise à de nombreux aléas. Ces aléas, vous les avez aussi vécus. Depuis 1936 jusqu'à la guerre, plus encore depuis la libération jusqu'à ce jour, nous avons assisté, impuissants, désarmés, à l'investissement systématique de notre syndicalisme. Les précautions que nous avions prises, ou que nous avions cru prendre lorsque nous avons réalisé l'unité syndicale en 1936, unité sanctionnée par le Congrès de Toulouse, cette charte d'unité condamnant les fractions, n'a été qu'une illusoire défense contre la politisation syndicale. La politisation du syndicalisme s'est effectuée systématiquement. Ce ne sont pas les syndiqués qui ont modifié leur conception du syndicalisme — auquel cas la politisation eût été l'expression de leur volonté. La politisation du syndicalisme s'est effectuée par la prise en main des postes de direction syndicale par les militants d'un parti politique.

Contre cet investissement, nous avons cherché à réagir. Nous avons cherché à réagir, mais ce fut difficile ; nos amis se sont découverts ; nos amis ont lâché pied pour certains ; certains autres se sont laissés faire et, disons-le, parce que c'est la vérité, il y avait de nombreux syndicalistes qui étaient tenus au silence par la peur, car il y avait une peur qui pesait sur le mouvement syndical. (Applaudissements.)

Notre tâche, à nous, militants en place, nous avons cru qu'elle était de rassembler nos camarades, de réunir ceux qui pensaient comme nous-mêmes et de créer la liaison indispensable. Nous l'avons fait, à l'origine, par la création d'un journal que vous connaissez

Ouvrière » s'est tenue à Paris, je le rappelle, les 8 et 9 novembre dernier, et je pense qu'il est utile — si cet exposé doit servir un peu l'histoire — de relire la décision prise par cette Conférence, en m'excusant de cette lecture.

Et Robert Bothereau donne lecture de la résolution adoptée à notre première Conférence nationale.

Quelques jours plus tard se réunissait le C.N. de la C.G.T. Et là, un affrontement se produisait entre majoritaires et minoritaires de la C.G.T. Affrontement sur quoi ? Sur deux questions, il y avait deux motifs de divergence. D'abord en ce qui concerne la façon dont il convenait de remédier à la pauvreté de la condition ouvrière, et vous savez que les débats s'étaient engagés, et ils continuent d'ailleurs, par-dessus les nouvelles frontières syndicales, à l'heure actuelle, en ce qui concerne les salaires et en ce qui concerne les prix.

Deuxième motif de divergence : il tenait, celui-là, à la situation internationale ; il tenait plus précisément au jugement à porter sur



L. JOUHAUX.



R. BOTHEREAU.



P. NEUMEYER.



A. BOUZANQUET.

## LE NOUVEAU BUR



# 1er Congrès C.G.T.

**FORCE OUVRIERE**

ments.) Je le dis comme je le pense, ce sont des hommes trop avertis du mouvement syndical pour ne pas savoir qu'ils brisaient entre leurs mains l'unité ouvrière en agissant comme ils le faisaient; ils ne pouvaient sans doute pas agir autrement. (Applaudissements.)

Des traîtres? Nous sommes des traîtres? Dites-moi, à qui donc avons-nous promis fidélité? Nous n'avons promis fidélité qu'à nos camarades. Comment donc étions-nous venus au Bureau confédéral? En représentants de camarades de notre tendance. La preuve? Mais elle réside d'abord essentiellement dans l'accord du Perreux, réalisant sous l'occupation à nouveau l'unité syndicale. Je le connais, j'en étais. Accord où il a été décidé que les organisations se reconstituaient avec leur physionomie d'avant guerre, c'est à dire toutes tendances respectées. La preuve? C'est que la commission administrative de la C.G.T., telle qu'elle existait, avait été constituée par une entente entre les deux tendances de l'organisation. Et alors, nous n'avons trahi personne, nous avons été fidèles à nos camarades. Si nous étions restés, nous eussions été des traîtres à nos amis, à ceux que nous représentions et, de surcroît, des otages au sein du Bureau confédéral. Nous eussions été ligotés,

d'orientation, prendra toutes les précautions nécessaires pour que ce bruit cesse de courir. (Applaudissements.)

Restent les millions de la Charte du Travail. C'est vrai, j'en fais l'aveu public, et point gêné du tout; nous avons reçu de l'argent. Mais nous n'avons pas reçu d'argent gouvernemental, non; nous avons reçu de l'argent syndical. C'est l'argent de la Charte du Travail dont nous avons bénéficié. Quand je dis l'argent, attention: une partie, une petite partie, 30 ou 40 millions (je m'excuse de ne pas savoir le chiffre moi-même) sur les 800 millions qui sont en réserve. Et nous pensons que notre indépendance n'est pas plus aliénée de ce fait que ne l'est la vôtre, mes camarades, lorsque dans vos Bourses du Travail vous sollicitez des subventions municipales pour vous aider à vivre.

Voyez-vous, tout cela c'est bien petit et dans tout cela n'est point la cause de la scission. Les véritables causes de la scission, j'en ai évoqué quelques-unes tout à l'heure, en parlant du climat international, les véritables causes de la scission qui s'est produite dans la C.G.T. sont identiquement les mêmes que celles qui nous ont conduits à réaliser, en 1936, l'unité syndicale. 1936, pourquoi l'unité? Pour-

dressement syndical, quelle avait été la tactique la meilleure? Vous pourriez en parler longuement, vous n'arriveriez qu'à cette conclusion, peut-être imparfaite, mais la seule possible, qu'en réalité nous avons pris des voies différentes en travaillant pour un but commun.

Voilà, mes chers camarades, ce qui motivait amplement notre désir de nous retrouver et nous l'avons fait, et nous l'avons matérialisé. Tout d'abord, le groupe central Force Ouvrière s'est modifié dans son nombre et sa composition. Par l'adjonction de trois camarades venus du Comité de coordination des autonomes, le groupe central F.O. est devenu la Commission administrative provisoire de la C.G.T. Force Ouvrière. Egalement un camarade des autonomes, notre ami Lafond, est venu nous rejoindre au Bureau confédéral, le renforçant d'une unité. Tout cela dans le but de créer un climat favorable aux reconstitutions nécessaires. C'est bizarre, mais il faut le constater, c'est curieux comme lorsqu'on se place sous une étiquette différente, très rapidement on ne parle plus exactement le même langage. Disons-le, il y a une sorte de patriotisme d'organisation. C'est pourquoi nous sommes heureux aujourd'hui de signaler que tout cela appartient au passé, que l'unité a été reconstituée chez les cheminots et qu'hier même l'unité de la Fédération postale a été sanctionnée. (Applaudissements.) D'ailleurs, j'ai dit que nous avions formé la C.G.T. Force Ouvrière. Est-ce, au fond, ce qu'était une tendance Force Ouvrière? En tout cas, ce n'était pas une chapelle, c'était la grande tendance de tous ceux qui ne mettaient de frontière qu'aux limites de la politisation syndicale.

Nous n'avons pas rencontré que des succès.

Il s'agissait, hier même, de la Fédération de l'Education Nationale. Car nous avons maintenant les néo-autonomistes. Des camarades, sans doute de bonne foi, pleins d'illusions et farcis de naïveté, pleins d'illusions parce qu'ils ont cru conserver l'unité de leur organisation en ne se prononçant pas, comme était leur désir intime, j'en suis sûr, pour Force Ouvrière. Il est évident que leur organisation ne sera pas coupée en deux tronçons; seulement, elle le sera en trois! Voilà le résultat. Et puis, naïfs! Aux vœux de la C.G.T. de la rue Lafayette, il n'existe pas de traître, de demi-traître ou de quarts de traître: on

## UNIONS LA C.G.T.

### BOTHEREAU

GENERAL

### son exposé laudissements

(Applaudissements.) Notre devoir, camarades, il était de partir pour rester au service de ceux qui étaient partis et qui voulaient se rassembler.

Ah! bien sûr, on a inventé la légende des dollars américains. Nous sommes une sorte de Confédération Générale du Travail champignon, toute gonflée de ces dollars. Il me suffit de vous dire, et ce sera sans doute la dernière fois que nous aurons à en parler, que nous n'avons rien touché de l'Amérique, ni collectivement, ni individuellement. Et de vous dire aussi, très entre nous, que si nous avions été des hommes à vendre, il y a très longtemps que d'autres nous auraient achetés. (Applaudissements.)

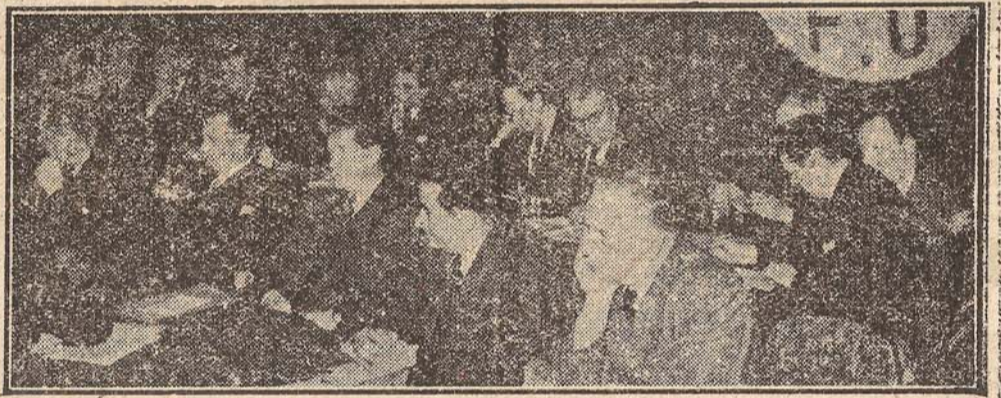
Eh quoi, nous étions les hommes du parti socialiste? On fait courir cette légende de la nuit de novembre durant laquelle, lorsque quittant le bureau de Daniel Mayer, nous nous sommes rendus à la Chambre. Bien entendu, savez-vous ce que nous sommes allés faire à la Chambre? Tout simplement demander aux parlementaires d'agir auprès du gouvernement pour qu'il retire le projet de loi d'exception, ce qui aurait pu mettre fin à la grève plus rapidement. Et mes collègues du Bureau confédéral savaient fort bien où nous étions et ce que nous y faisions.

Il y a aussi les élucubrations contées dans une brochure que fait circuler actuellement la C.G.T., sous le titre: « Les responsables de la scission démasqués. » On y met en vedette une suspension du Bureau confédéral dans les derniers jours de notre collaboration, une suspension du Bureau qui nous aurait paru nécessaire pour aller consulter les pontifes du parti socialiste. Eh bien, la non plus, ce n'est pas vrai. Nous avons demandé une suspension de séance tout simplement pour prendre contact avec notre ami Jouhaux qui n'avait pas pu, lui, assister — parce que pris par ailleurs — à cette réunion du Bureau. Nous, quand nous décidons, c'est nous-mêmes; mais quand nous décidons, c'est nous tous. Et les communistes n'ont pas compris cela.

Et alors, qu'est-ce qu'il reste de toutes les accusations? La troisième force? Mais où et quand et comment nous serions-nous rattachés à cette troisième force — si d'ailleurs elle existe? Est-ce que nous n'avons pas pris la précaution, dès que nous avons connu ces accusations, de couper les ailes à ce canard et de dire qu'il n'en était rien? Et je pense bien que le Congrès d'aujourd'hui, dans sa motion

sur la liberté. Mais, en 1936, la menace était externe; en 1947, elle était interne au mouvement syndical. (Applaudissements.)

Chers camarades, au soir du 19 décembre, nous quittions la C.G.T., nous nous réfugions rue Mademoiselle; c'était évidemment beaucoup plus pittoresque que pratique ou confortable. La deuxième conférence de Force Ouvrière nous avait donné un mandat, nous devions le remplir, et le premier terme de ce mandat était de prendre les contacts nécessaires entre les éléments à rassembler. En effet, lorsque la conférence Force Ouvrière nous a donné mission de quitter le Bureau confédéral, d'autres déjà, qui n'appartenaient pas, certes, au Bureau, mais à la C.G.T., comme nous étions partis. Ils avaient, avant nous, quitté la C.G.T. Ces camarades appartenaient notamment aux organisations postales ou cheminotes, et également à la métallurgie. Au vrai, nous avions été séparés d'eux tout simplement par une question de tactique peut-être, une question de date; mais nos conceptions fondamentales du syndicalisme étaient et restent communes. Et nous nous sommes rapprochés dans le désir de travailler ensemble et sincèrement. Allons-nous nous chicaner pour savoir qui avait le mieux travaillé au re-



De nombreux délégués ont tenu à assister à notre congrès pour y affirmer la nécessité de l'action syndicale internationale.

est traître intégralement dans la mesure où on n'est pas avec elle.

Nos camarades ont été, nous dit-on, également influencés par l'idée de la laïcité. C.G.T.F.O. = troisième force; troisième force = M.R.P., etc. Soyons sérieux et mettons même en parallèle, si on pense aux jeunes générations à former, mettons même en parallèle l'idée de la laïcité telle que nos camarades la conçoivent et telle que nous la concevons et on aura jugé. (Applaudissements.)

Non, mes chers camarades, l'autonomie est une position intenable, une position insoutenable, une position qui, par conséquent, sera provisoire. D'ailleurs, il ne sera au pouvoir de personne d'empêcher que la faille déjà profonde n'aille jusqu'aux profondeurs du bâtiment.

Faisons une prophétie, reposant sur des choses qu'on sent et qui sont pour ainsi dire inéluctables: la fin de l'année ne viendra pas avant que, sur le plan des effectifs, nous soyons au moins à égalité avec ceux que nous avons quittés. (Applaudissements.) Il en viendra vers nous, des camarades; ils y viendront, les attentistes, tous ceux qui veulent savoir, avant d'habiter une maison, si les murs sont solides, si les poutres sont épaisses, si les cloisons sont bien placées et si l'on peut pas au travers du toit. Camarades, ils seront renseignés. Ils sauront cela, ils sauront cela pour vous voir à l'œuvre, ici; ils sauront cela et ils seront sûrs que vous n'êtes pas et que nous ne sommes pas des politiciens opposés à d'autres politiciens. Le Congrès d'aujourd'hui et de demain fera tomber toutes les préventions et partir toutes les incertitudes. Il est évident que la calomnie porte toujours ses fruits, mais lorsqu'on est dans la bonne voie, et surtout lorsqu'on est fort, on triomphe.

Et après avoir expliqué le titre: XXXIII<sup>e</sup> Congrès national corporatif, et affirmé que nous reprenions et continuions le programme de la vieille C.G.T., Robert Bothereau conclut:

Notre Congrès, il fera la preuve que la parole est rendue aux syndiqués, qu'ils peuvent s'exprimer librement et souverainement. Il y aura des nuances de pensée, sans doute; cela ne fait rien, nous sommes unis par le désir de l'indépendance syndicale. Nous sommes attelés à une même tâche, nous sommes pour mener un seul et même combat. N'ayons en vue que le but final, mettons-nous au service du monde ouvrier, servons-le loyalement, servons-le fidèlement; éclairons-le, parce que c'est nécessaire; élevons-nous, camarades, à la hauteur, et même au delà du grand drame qui se joue dans le monde. Et, pour cela comme pour toute chose, disons: entre les blocs antagonistes, nous ne voulons ni choisir ni disparaître; nous voulons exister. Vive la liberté!

## BUREAU CONFÉDÉRAL



G. DELAMARRE.



A. LAFOND.



R. ETIENNE.



C. VEILLON.

# La C.G.T.F.O.

combat pour

## la liberté, l'émancipation le bien-être des travailleurs et la paix dans le monde

Le Congrès de la C.G.T. Force Ouvrière, réuni à Paris les 12 et 13 avril 1948, proclame que :

### 1° LE SYNDICALISME OUVRIER A POUR FONDEMENT LA LIBERTE.

Il ne saurait exister véritablement sans un état suffisant de démocratie dans la nation. Il ne saurait avoir d'action efficace sans la garantie, pour ses adhérents et pour lui, d'une entière liberté d'expression et d'action.

Le mouvement syndical ne peut accepter d'autre limite à son action que celle librement déterminée par lui-même.

### 2° LE BUT SUPREME DE L'ACTION SYNDICALE EST L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS.

En tant qu'individus, ils ont droit au total épanouissement de leur personnalité. En tant que producteurs, ils ont droit à leur juste et intégrale part des biens matériels existant dans la nation.

Le syndicalisme doit exercer son action constante pour porter au maximum de justice sociale le niveau de la condition ouvrière.

3° Rien de cela n'est possible dans un monde en état actif ou latent de conflit armé. Le syndicalisme a pour devoir de se consacrer à la sauvegarde de la paix.

Cette action est plus impérieusement indispensable sur un globe livré aux convoitises des grandes puissances et partagé en zones d'influence de deux blocs antagonistes.

### 4° L'ACTION POSITIVE DU SYNDICALISME EN FAVEUR DE LA PAIX DOIT S'EXERCER EN TOUS LIEUX QUI LUI SONT ACCESSIBLES.

Elle trouvera sur le plan international son expression dans une participation effective aux efforts entrepris ou à entreprendre dans le sens de la coopération économique et de l'égalité sociale. Ceci implique notamment sa présence au sein de l'Organisation internationale du Travail et du Comité économique et social de l'O.N.U.

5° Sur le plan spécifiquement national, l'action du syndicalisme doit s'exercer également sur le terrain économique et sur le terrain social.

6° Sur le terrain économique, le syndicalisme réclame un état d'organisation rationnelle basé sur l'existence et l'application d'un plan général de production et de répartition des produits.

Ce plan doit être lui-même basé sur l'établissement de parts équitables du revenu national entre les besoins de la consommation et ceux des investissements utiles au développement de la production.

Les secteurs industriels décisifs et celui du crédit doivent être gérés selon des formes de nationalisation excluant l'étatisme et le corporatisme.

Le syndicalisme doit être associé aux responsabilités des gestions sur le plan de l'entreprise (comités d'entreprise), de la profession et de la nation (Conseil économique).

7° Sur le terrain social, le syndicalisme réclame que soient protégés les individus économiquement faibles. Il doit lui-même défendre les intérêts de producteurs et de consommateurs que sont à la fois les salariés en utilisant au maximum la législation existante et en en promouvant l'extension autant que de besoin.

8° L'usage de la liberté, la participation à l'établissement d'un régime de démocratie économique et de justice sociale, supposent des individus en pleine possession de leurs moyens intellectuels et pleinement et correctement éclairés. L'action syndicale doit, en conséquence, s'inscrire dans le champ de l'éducation ouvrière, éducation générale, éducation professionnelle, éducation économique, éducation sociale, dans le cadre de la laïcité.

Considérant que la hausse des prix devance d'une façon constante l'augmentation des salaires, que cette course entre les salaires et les prix marque, à chaque étape, une réduction du pouvoir d'achat des salariés, le congrès estime que seule une diminution du coût

de la vie peut apporter une stabilité économique et, partant, une amélioration de la condition humaine. C'est pourquoi il attire l'attention des pouvoirs publics sur le point suivant :

— Le redressement économique de la France reste subordonné à l'augmentation de la production, mais celle-ci ne pourra trouver son plein essor que dans la stabilité des salaires et des prix après l'accroissement du pouvoir d'achat des travailleurs. C'est pourquoi les mesures préconisées ci-dessous s'imposent de toute urgence : équilibre du budget de l'Etat par l'application des mesures suivantes :

- Réforme administrative, tenant compte du reclassement de la fonction publique ;
- Réforme fiscale établissant l'égalité devant l'impôt ;
- Réduction des crédits militaires ;
- Répartition plus équitable du revenu national.

Ces mesures permettraient, en premier lieu, de recouvrer la stabilité monétaire indispensable à l'application des mesures économiques qui doivent compléter les propositions d'ensemble concernant le redressement général du pays, et qui sont les suivantes :

- BAISSÉ IMMEDIATE ET SENSIBLE DES PRIX INDUSTRIELS ET AGRICOLES ;
- ETABLISSEMENT DE CIRCUITS DIRECTS D'APPROVISIONNEMENT PAR LA SUPPRESSION DES INTERMÉDIAIRES INUTILES (1) ;
- EXTENSION DES MAGASINS-TEMOINS ET LEUR APPROVISIONNEMENT PRIORITAIRE ;
- DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES A TOUS LES STADES ;
- REFORME DU REGIME DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS ;
- CONTROLE PLUS EFFICACE ET PLUS DIRECT DES POUVOIRS PUBLICS EN LIAISON AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES.

Le congrès regrette profondément que le gouvernement n'ait pas pris les mesures propres à obtenir les résultats recherchés.

Il déclare que la libération des prix n'apporte pas présentement la baisse indispensable à l'équilibre des budgets ouvriers, les travailleurs ne peuvent donc plus admettre que les salaires soient fixés par décision ministérielle, c'est pourquoi le congrès revendique d'ores et déjà le retour aux conventions collectives nationales, celles-ci étant librement discutées entre organisations patronales et ouvrières.

Le congrès estime indispensable l'examen rapide des zones de salaires par les pouvoirs publics avec la participation active des organisations syndicales.

Le congrès mandate impérativement les militants du Bureau confédéral et de la C.A. pour faire appliquer les mesures techniques qui s'imposent quant à la réalisation rapide de ce programme.

Le congrès, préoccupé de la nécessité du redressement économique de l'Europe, déclare que l'aide apportée par certains pays étrangers ne peut être considérée comme une aliénation de notre indépendance ; aussi, en liaison avec les organisations syndicales ouvrières des pays étrangers, il accepte d'apporter sa collaboration totale à la réorganisation économique de l'Europe, étant entendu qu'aucun pays démocratique ne peut en être exclu.

### IL SE REFUSE A S'INTEGRER DANS UNE POLITIQUE DE BLOC, QUI NE PEUT QU'ETRE PREJUDICIALE A L'ORGANISATION DE LA PAIX.

Dans le but d'obtenir l'application intégrale de son programme, le congrès lance un appel à tous les travailleurs de France et des territoires d'outre-mer qui veulent, avec la C.G.T. Force Ouvrière, conserver leur indépendance, leurs libertés et construire une paix universelle et durable.

(1) Il reste bien entendu que les voyageurs-représentants et placiers ne sont pas considérés comme des intermédiaires inutiles.